

Journée mondiale de la liberté de la presse L'Unjci marque le coup avec faste

La libération de Ousmane Sy Savané saluée

DIARRA TIÉMOKO

Le jour était belle. Inédite. Des milliers de journalistes, des responsables d'organisations professionnelles de la presse et des travailleurs des médias marchant côte-à-côte aux sons de la fanfare au cours d'une procession partie de la bibliothèque nationale à la Maison de la presse d'Abidjan (Mpa). L'Union nationale des journalistes de Côte d'Ivoire (Unjci) l'a voulue ainsi pour marquer d'une pierre blanche l'édition 2013 de la journée mondiale de la liberté de la presse, célébrée à l'instar des autres pays du monde le 3 mai. Pour cette année, cette célébration a été décalée au samedi 4 mai 2013 pour permettre au ministre de la Communication, Affoussiata Bamba-Lamine, qui prenait part au Conseil des ministres extraordinaire, organisé à l'occasion de la visite du chef de l'Etat dans le Tonkpi, d'honorer de sa présence cette importante cérémonie. Fait marquant, deux discours d'autorité. Celui du Secrétaire général du Synappci, Guillaume Gbato et du 3ème vice-président du Groupement des éditeurs de presse (Gepci), César Etou. « Nous sommes ici pour célébrer la liberté de la presse qui revêt un caractère populaire et démonstratif. La liberté de presse traduit donc ce droit de dire sans craindre pour sa vie », a dit Gbato non sans avertir avec un brin d'humour : « Si on n'était pas à une fête, j'aurais eu beaucoup à



La mobilisation des journalistes était sans précédent au cours de cette procession (Ph.Bill-Léo)

dire... ». Pourtant, le syndicaliste qui a salué la libération d'Ousmane Sy Savané, n'a pu se retenir en dénonçant quelques maux qui minent le secteur de la presse. Entre autres, licenciement abusif, clientélisme, harcèlement sexuel... « La liste, a l'en croire, n'est pas exhaustive. Et le tableau est sombre ». Et Gbato d'interpeller : « Pour notre génération, le salut passe par la conjugaison de nos efforts ». Aussi, n'a-t-il pas manqué de saluer le travail du Cnp qui se bat sans relâche pour astreindre les entreprises de presse à appliquer la convention collective. Relativement au dossier sur la réforme de l'Aip, il a appelé de tous ses vœux à une évolution, à une gestion de type privé. Et de déplorer la vague de licenciements qu'a connue la Rti. Quant à César Etou, il a dépeint la situation des entreprises de presse sous un prisme pas reluisant. « La presse ivoirienne évolue dans un environnement précaire. Nos entreprises sont à bout

de souffle », a-t-il regretté, non sans mettre au vitriol le phénomène de la location des journaux. Il s'est réjoui de la reconduction de la mesure d'exonération fiscale, la subvention à l'impression... Plusieurs autres organisations professionnelles dont le Repleci, l'Urpci ont lu leurs motions et soumis leurs doléances au ministre Affoussiata Bamba. « Depuis le vendredi, il n'y a plus de journalistes en prison », s'est félicité Traoré Moussa, président de l'Unjci. Ensuite, il a fait cette promesse : « Pour ceux qui bénéficient de la liberté provisoire, nous œuvrerons pour que ce soit une liberté définitive ». Pour la ministre de la Communication, ce thème de la liberté de la presse renvoie à deux faits. Il s'agit de défi pour le journaliste qui doit faire face à toutes les menaces et aller au-delà de la censure et de l'autocensure, et de pari pour le gouvernement de créer un environnement propice à la liberté de

la presse. Elle s'est réjouie du passage de la Côte d'Ivoire de son rang de 169^e au 63^e dans le dernier classement des pays respectueux de la liberté de presse de Reporter sans frontière et de la libération d'Ousmane Sy Savané, patron du groupe Cyclone. Elle a également rappelé les efforts consentis par l'Etat à travers le fonds de soutien au développement de la presse (Fsdp), pour corriger les inégalités salariales au sein des entreprises de

presse. Autre articulation de cette journée, des conférences-débats ont été animées par le président du Cnp, Raphael Lakpé et le président de l'Olped, Zio Moussa. Respectivement sur le sous-thème « Comment renforcer la liberté d'expression et la responsabilité de tous les acteurs des médias de Côte d'Ivoire », et « Sécurité du journaliste et droit à l'information ».